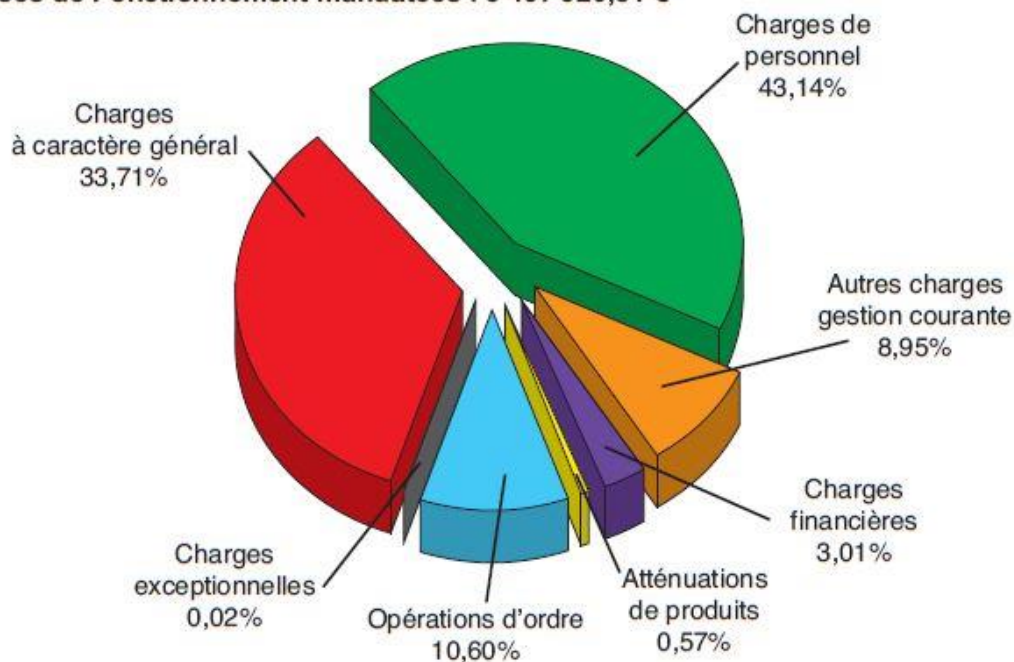


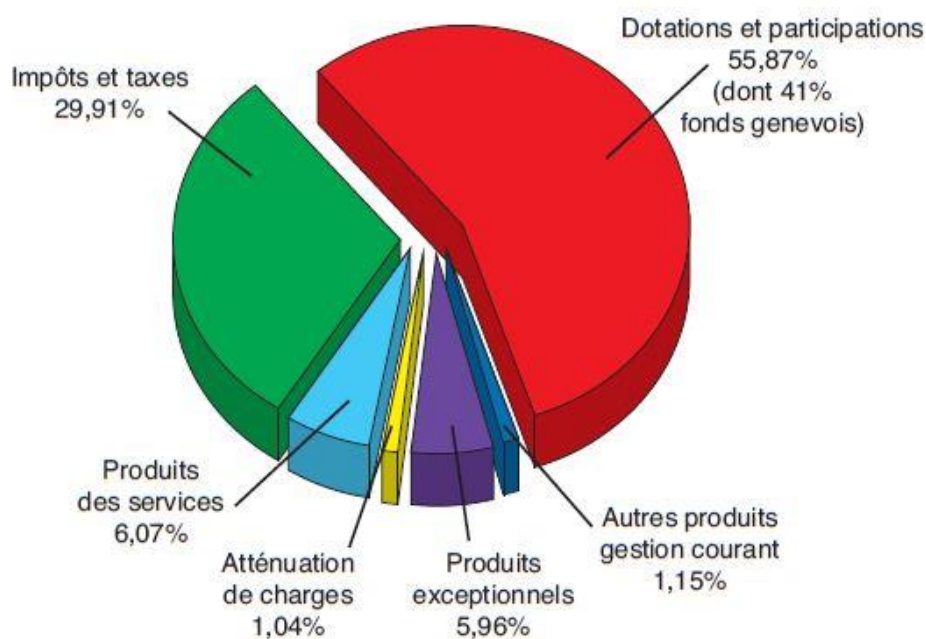
LES RESULTATS FINANCIERS 2014

L'exécution budgétaire de l'exercice 2014 se résume comme suit :

Dépenses de Fonctionnement mandatées : 3 497 920,81 €

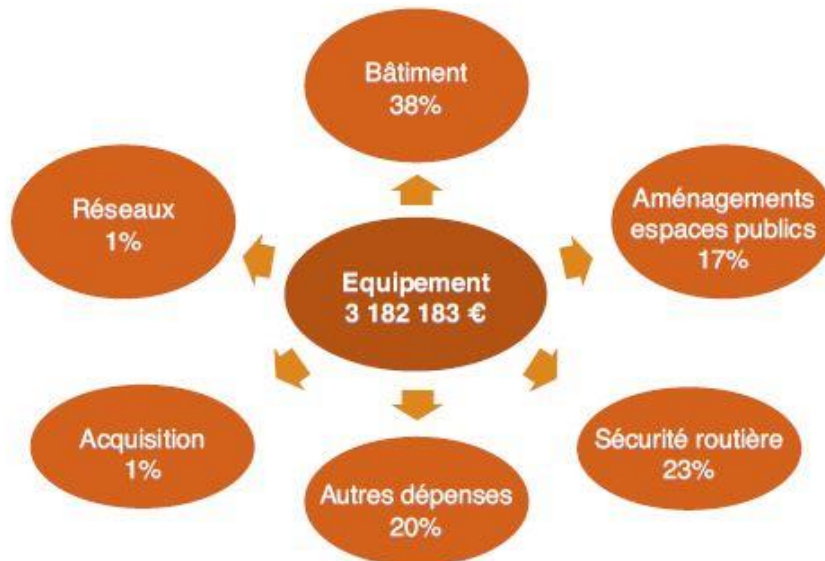


Recettes de Fonctionnement liquidées : 5 034 091,58 €

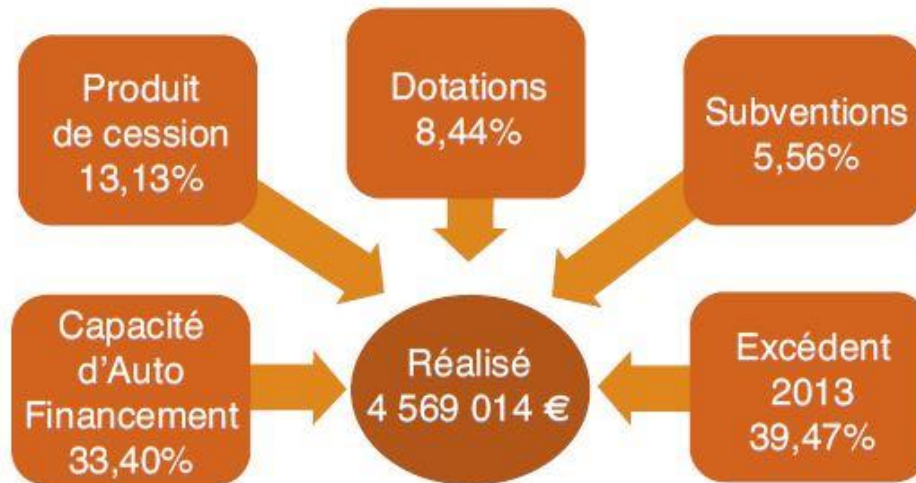


Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 182 183 €, elles comprennent les dépenses d'équipement qui correspondent aux opérations (travaux bâtiments, sécurité routière, réseaux, etc...) et qui sont réparties comme suit :

Les autres dépenses d'investissement (531 647 €) sont le remboursement du capital des emprunts (7 %), les opérations foncières (7 %) et les opérations patrimoniales (entrées et sorties de l'inventaire 6 %)



Les dépenses d'investissement sont financées par les recettes suivantes :



Ainsi l'exercice 2014 a dégagé un résultat positif de clôture de 1 536 170,77 € en fonctionnement et 1 386 831,39 € en investissement.

LE BUDGET PRIMITIF 2015

Le budget de fonctionnement voté pour 2015 s'équilibre à hauteur de 4 131 221,19 €

Il prévoit en recettes :

- La baisse des dotations de l'Etat
- L'augmentation linéaire de 1,5 % décidée par le Conseil Municipal sur les taux, compte-tenu de la faible pression fiscale locale. Ainsi, les taux sont fixés à :
 - Taxe d'habitation : 9,45 %
 - Taxe sur le foncier bâti : 13,35 %
 - Taxe sur le foncier non bâti : 61,59 %



Le budget d'investissement voté pour 2015 s'équilibre à hauteur de 8 790 122 € comme tel :



Les principaux programmes sont :

Bâtiments :

- Construction du complexe associatif et culturel
- Etude et restructuration du bâtiment de la mairie
- Réfection salle d'animation
- Réhabilitation de l'ancien bâtiment des douanes
- Réfection du sas d'entrée de l'église
- Acquisition de locaux dans la résidence « Les Jardins de Veigy »

Voirie - Sécurité routière

- Etude et aménagement du centre du village
- Route des Mermes (seconde tranche)

- Route des Granettes
- Chemin des Verrières
- Rond point « Plantets/Vannées »
- Route des Gravannes
- Chemin de l'Hermance

Aménagement :

- Fin de l'aménagement de la zone de loisirs et installation d'un skate park
- Réfection des terrains de tennis

Eaux pluviales :

- Bedon